CONTRÔLE TECHNIQUE VOLONTAIRE



NATURE DU CONTRÔLE (3) DATE DU CONTRÔLE N° DU PROCÈS-VERBAL Volontaire total 21/10/2025 25036613 (7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE (6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ Favorable Groupe(s) de points contrôlés : Ensemble des points visés par l'arrêté du 18 juin 1991 modifié (8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ Non concerné par un contrôle technique volontaire Défaillance(s) mineure(s) 1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE usé, AVG, AVD. Non concerné par un contrôle technique volontaire IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE N° D'AGRÉMENT : S013S227 (9) RAISON SOCIALE: MARIGNANE AUTO BILAN (3) CCORDONNÉES: Tel.: 0442888800 Espace Carthage 13700 MARIGNANE (9) IDENTIFICATION DU CONTRÓLEUR N° D'AGRÉMENT : 013S1572 SIGNATURE: IDENTIFICATION DU VÉHICULE Date de 1^{ère} mise (2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation en circulation GM-908-PL (F) 08/03/2023 08/03/2023 Marcass Désignation commerciale FORD FIESTA (5) Carégorie Inte (1) Nº dans la série du type (VIN) WF0IXXGAHING00237 MI VASP Type/CNIT Énergie M10FRDVP456T409 FE Document(s) présenté(s) Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice (4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES 48668

MENTIONS LÉGALES

- Les points de contrôle sont définis à l'annexe I de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.
- Les valeurs limites prises en compte correspondent aux valeurs limites applicables au véhicule contrôlé (date de mise en circulation, caractéristiques techniques).
- En cas de litige, les voies de recours amiables sont affichées dans votre centre de contrôle technique.
- Le contrôle technique d'un véhicule n'exonère pas son propriétaire de l'obligation de maintenir le véhicule en bon état de marche et en état satisfaisant d'entretien conformément aux dispositions du code de la route et des textes pris pour son application (art. 1er de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié).
- Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au centre ayant édité le présent procès-verbal.

| | AVANT | | ARRIERE | |
|-----------------------------------|----------|--------|---------|--------|
| | G | D | G | D |
| Ripage (-8 à + 8m/km): | -0.2m/Km | | | |
| Dissymétrie suspension (≤30%): | 7% | | 3% | |
| Forces verticales : | 735daN | | 460daN | |
| Frein de service : | | | | |
| Forces de freinage : | 245daN | 231daN | 158daN | 159daN |
| Déséquilibre (<20%): | 6% | | 1% | |
| Forces de freinage (efficacité) : | 245daN | 231daN | 158daN | 159daN |
| Taux d'efficacité (≥ 58%): | 66% | | | |

-7.3%

Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 18%

Emissions à l'échappement :

CO ralenti (≤ 0,3%): 0.00% CO ralenti accéléré (≤ 0,2%): 0.00% Lambda (0.97 à 1.03) : 1.029

Feux de croisement (-2,5% à -0,5%) -2.0%